

Le Comité régional organise une formation « **Module Exécution** » pour les « **Juges** » de « **GRS** »

<b>Organisateur</b>	<b>Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale</b>
<b>Public concerné :</b>	Tout licencié(e) ayant minimum 14 ans dans l'année civile de l'examen et ayant été admis à l'issue des épreuves du Tronc Commun du 19 Octobre 2019 ou en 2018. Ainsi que les candidates ayant échoué les saisons précédentes à l'examen du module exécution (saisons 2018-2019 ; 2017-2018) et qui sont titulaires du Tronc commun.
<b>Contenu :</b>	Évaluer la composante exécution dans les exercices individuels, ensembles et duos. Les Fautes d'exécution a. Mouvements corporels b. Technique à chaque engin c. Fautes typiques d'ensemble L'écriture symbolique Calcul de la note d'exécution
<b>Lieu, dates et horaires :</b>	Lieu : <b>Centre Diocésain – 20 Rue Mégevand</b> – <a href="#">Lien vers carte</a> – <a href="#">Attention nouvelle gestion des parking</a> Date-s : <b>15/12/2019</b> Horaires – Accueil : <b>09 h 15</b> Début : <b>09 h 30</b> – Fin : <b>16 h 00</b>
<b>Conditions de repas et d'hébergement :</b>	<b>Repas tiré du sac</b>
<b>Amener :</b>	Brochure Tronc Commun ; Code de pointage FSCF (Aménagements FIG) Programme fédéral et brochure généralités GRS ; Matériel pour prise de note (indispensable)
<b>Contact le jour du stage</b>	<b>GONTHEY Laurence – 06 15 33 18 95</b>
<b>Inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date limite d'inscription : <b>08/12/2019</b></li> <li>• Date limite de retour des autorisations et de règlement : <b>10/12/2019</b></li> <li>• Coût : <b>20 €</b></li> </ul> <p><b>Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*</b></p> <p>À régler à l'inscription par chèque – libellé à l'ordre de : <b>FSCF – Comité régional B-FC</b> ou <b>virement (RIB)</b> Code à indiquer avec le paiement par chèque ou virement : <b>GRS-EXEC-15/12/2019</b> Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. <b>Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : <a href="mailto:stages@fscf-bfc.fr">stages@fscf-bfc.fr</a></b></p>
<b>Autorisation parentale :</b>	<b>À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e).</b> Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège <b>avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.</b> Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations - <a href="#">Formulaire vierge</a>
<p>* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). * <a href="#">Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</a> Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.  
Avec nos cordiales salutations.

**Marc LÉCHENNE**  
Président du Comité Régional  
**Jean-Pierre ARNOUD**  
Chargé de formation

**Laurence GONTHEY**  
Responsable-s de commission